

<https://www.snetap-fsu.fr/NON-au-projet-de-retraite-universelle-par-points.html>



NON au projet de retraite universelle par points !

- Nos Actions - Les Mobilisations -



Date de mise en ligne : dimanche 17 novembre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Télécharger le tract.](#)



Réforme des retraites : Nous sommes toutes et tous concerné.e.s !

Contrairement à ce que d'aucuns voudraient nous faire croire, la bataille des retraites n'est pas un combat pour défendre les privilèges de certains. On nous parle de 43 régimes de retraites différents.

Mais il y en a 41 qui représentent 3% des salariés et seulement 2 qui représentent les 97% restants : il s'agit du régime général d'une part et de la pension des fonctionnaires et militaires d'autre part.

En s'attaquant d'abord à ceux là, le projet de réforme du gouvernement touchera la quasi-totalité des salarié.es Français.es !

Cette réforme tient en 2 mots :

Dégradation :

En instaurant un âge pivot à 64 ans, c'est à une diminution des retraites de 10% que le système conduira.

En bloquant la part des retraites à 14 % du PIB de la France (13,7 % actuellement) quelque soit le nombre de retraité.es, c'est à une diminution des pensions que le système aboutira alors que le nombre de retraité.es va augmenter.

Incertitude :

Le système par points préconisé, présenté comme une garantie d'égalité de traitement, n'offre en réalité aucune garantie sur sa retraite future, la valeur du point lors de la liquidation de la retraite étant tributaire de la situation économique du moment. Alors que le système actuel, tout imparfait qu'il soit, garantit un pourcentage de son salaire actif, qui ne dépend que du nombre d'annuités cotisées.

Alors que le taux de remplacement net moyen public et privé (rapport entre le montant de la retraite et l'ancien salaire) tourne actuellement autour de 66 % contre 76 % en 1999, le niveau de pension dans un système à points variera chaque année et plus sûrement à la baisse.

Il faut mettre un terme à cette désinformation : le système des retraites Français peut être préservé, et le projet Delevoye/Macron/ Philippe ne peut que conduire à une dégradation sans précédent des retraites des générations futures.

NON au projet de retraite universelle par points !

Le Système actuel peut être préservé et amélioré par une augmentation des cotisations de 0,16 % pendant 30 ans soit 5 % et la suppression des exonérations voulues par les employeurs.

En laissant faire cette réforme, c'est au minimum vieillesse que nous condamnons tous les retraités de demain, c'est-à-dire vous et nos enfants !

Alors, le 5 décembre 2019, toutes et tous en grève et dans les manifestations.



[Télécharger le tract.](#)